La séquence d'observation en entreprise pour les élèves de 3ème

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3ème. Il se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales aux conditions prévues par le Code du travail.

Les élèves de moins de 14 ans leur stage uniqueeffectuent ment dans des établissements publics ou des entreprises familiales.

Une convention est signée entre le collège, l'entreprise et les responsables légaux avant le stage : elle définit les horaires, les dates, et un certain nombre de conditions concernant le stage (assurance, assiduité...)

> Tout savoir sur les stages « Le tuto des stages »

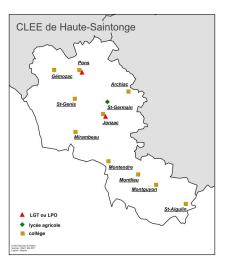


http://urlz.fr5f8V

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter le collège.

A la fin du stage, vous serez contacté par un enseignant pour participer à l'évaluation du stagiaire.

Nous vous remercions de votre implication dans l'accueil de nos élèves!



CLEE de Haute Saintonge

Contacts Pôle de stages DCIO: ... Principale collège: ...

Rectorat de Poitiers-DAET Coordination académique Sophie Malpelat: 05.49.52.65.15

La séquence d'observation en entreprise pour les élèves de 3ème



Comité Local Ecole-Entreprise de

Haute Saintonge

Il s'agit pour l'élève d' observer le fonctionnement d'une entreprise au quotidien dans le but de lui permettre :

De s'initier aux codes de l'entreprise et à son fonctionnement (jusqu'ici il ne connait que les codes de l'école)

D'enrichir ses représentations des métiers et d'en découvrir de nouveaux

De lutter contre les stéréotypes, de dépasser ses préjugés (métiers masculins-féminins, liens entres dirigeants et employés,...)

D' affronter l'inconnu, faire preuve d'intérêt, d'autonomie et d'initiative

De faire le lien entre ce qu'il apprend à l école et ce dont on a besoin dans une entreprise

TUTEUR/TUTRICE : QUE FAIRE AVEC UN STAGIAIRE ?

Préparer l'accueil :

- Prévenir ses collaborateurs
- **Préparer** des documents qui présentent l'entreprise.
- Récupérer le numéro de téléphone du collège

Accueillir l'élève :

- Organiser une visite de l'entreprise , lui procurer les équipements de sécurité nécessaires et le présenter à ses collaborateurs
- Lui demander les documents fournis par le collège (livret de stage, trame d'un rapport de stage...) Vous aurez ainsi les informations qu'il doit récupérer

Pour l'entreprise, accueillir un élève de 3ème c'est:

Faire découvrir votre métier et/ou les différents métiers de votre entreprise et lutter contre les préjugés

Faire connaître le tissu économique local et votre entreprise à l'élève mais aussi à ses parents et ses enseignants

Valoriser votre secteur d'activité, vos employés et collaborateurs

Renforcer le partenariat avec le monde éducatif



Informer et guider l'élève :

- **Présenter** l'entreprise (fonctionnement, historique, objectifs, règlement et règles de sécurité...)
- Permettre à l'élève de voir les différents métiers, le parcours professionnel et de formation des salariés
- Le faire participer à des tâches simples, qui ne